

Une « maison de vie et de partage » pour cinq jeunes colocataires

À Versailles, cinq jeunes hommes en situation de handicap vivent en colocation dans un pavillon réaménagé avec l'aide de la Fondation pour le logement social.

Ils ont posé leurs valises à Versailles dans une « Maison de vie et de partage », une colocation innovante imaginée par la Fondation pour le logement social (FLS) et l'association Les Maisons Saint-Joseph. Cinq jeunes hommes en situation de handicap y cohabitent depuis quelques semaines en dehors de leur emploi du temps en Esat, ateliers occupationnels, etc. Âgés de 18 à 26 ans, les premiers résidents de cette maisonnée de huit chambres individuelles sont suffisamment autonomes pour vivre leur vie hors d'un établissement médico-social, mais pas au point d'être totalement livrés à eux-mêmes. Proche de toutes les commodités (transports, cinéma, piscine...), le pavillon versaillais doté d'un grand jardin apparaît comme une réponse adaptée à leurs besoins. Il est géré par deux maîtresses de maison entretenu par une femme de ménage, tandis qu'une gouvernante se charge du linge. Un étudiant en service civique y est logé et rémunéré en échange de sa disponibilité pour animer la colocation en soirée et certains week-ends. Ces

animations se déroulent notamment dans un « salon de vie », lieu d'échanges et de partage qui facilite également les rencontres avec les bénévoles extérieurs, les familles et les amis.

« Il y a quelques années, afin de répondre aux sollicitations de parents de jeunes adultes en situation de handicap, la FLS a imaginé ce type de colocations à taille humaine entre personnes fragiles. Ces Maisons de vie et de partage ont l'avantage d'offrir des loyers modérés, car elles sont conventionnées en logements sociaux », livre Sonia Araujo, responsable des relations bienfaitrices à la FLS. Les familles versent 950 euros par mois pour le loyer et la pension complète.

1,2 million d'euros investi

De son côté, l'association Les Maisons Saint-Joseph avait déjà ouvert, il y a huit ans, à la faveur du prêt d'une maison, à Versailles, une maisonnée accueillant sept jeunes filles. Forte de cette expérience, elle entendait proposer une solution similaire pour des garçons, mais de façon plus pérenne. Moyennant un investissement de 1,2 million d'euros, la FLS a acquis et réhabilité le pavillon de 220 m², occupé aujourd'hui par les cinq jeunes colocataires. La fondation a porté le chantier, tandis que l'association a monté un dossier pour obtenir l'agrément « Lieu de vie et d'accueil » auprès du conseil départemental des Yvelines. « A partir



du moment où les familles se sont mobilisées autour du projet, une dynamique très positive s'est enclenchée. La mairie de Versailles nous a soutenus et les habitants du quartier sont venus, à notre invitation, à la rencontre des jeunes, pour faire connaissance », se félicite Sonia Araujo. Une deuxième maison est actuellement en voie d'achèvement à Rambouillet, tandis qu'un troisième chantier démarre ce printemps à Saint-Etienne. Pour autant, la fondation ne souhaite pas y « copier-coller » l'exemple de Versailles. « Il est important que chaque association de parents dessine elle-même les contours du projet de vie partagée », explique la FLS. ●

Philippe Bohlinger

CONTACT

Tél. : 01 56 08 30 20 - contact@fls-fondation.org
www.fls-fondation.org

3 PROJETS DE CRÉATION EN COURS

Créée en 1988, la Fondation pour le logement social (FLS) a pour objet de répondre aux problématiques de logement des familles victimes d'un accident de la vie. Reconnue d'utilité publique, elle a imaginé à partir de 2010 des « Maisons de vie et de partage » consistant en des colocations à caractère familial entre personnes handicapées et personnes valides. Les trois projets en cours devraient permettre de loger 28 personnes en situation de handicap.